

bailli de Màcon est encore venu à Lyon, avec une foule de soldats, assiéger, puis piller la maison du prévôt de Saint-Jean. Il osa dire alors qu'il l'eût tué s'il l'eût rencontré ; il défendit aux Lyonnais de se présenter devant aucun tribunal de l'Église. Puis, on a rendu à l'Église sa juridiction; mais sans l'indemniser des pertes éprouvées. Plus tard, les délégués du Saint-Siège allant s'interposer entre l'Église et la ville, les citoyens ont fait appel au roi de France. Le duc de Bourgogne est venu à Lyon recevoir les Lyonnais sous la garde du roi.

« Les citoyens et l'Église se livraient alors uae lutte acharnée. Excommuniés, leurs biens interdits, les agresseurs se sont vengés en pillant les châteaux de l'Église. Les dommages éprouvés en cette occasion sont évalués à 10,000 livres petits tournois. Aidés du bailli de Màcon et du gardiateur de Lyon, ils ont réuni une grande armée dans le but de détruire à jamais la puissance temporelle de l'Église (1). Des religieux de la province (2) se sont interposés, et ont enfin réussi à les détourner de leur projet. Mais trois, châteaux (3) n'en ont pas moins été enlevés à l'Église, qui ne lui sont pas encore rendus.

« Mais pourquoi chercher dans le passé des arguments? Aujourd'hui encore se renouvellent les anciens excès.

« Pour de l'argent, les sergents royaux font exécuter des lettres non scellées du sceau du roi.

« Ilsempêchentl'exécutiondes actes émanés de l'Église. Quand celle-ci veut se défendre contre une usurpation,

(1) ... Volentes destruerre terram Ecclesie. . . .

(2) Ces religieux appartenaient sans doute aux abbayes sur lesquelles le roi de France avait étendu sa protection et que nous retrouverons bientôt.

(3) Ceux de Sainte-Foy, de Dardilly et de Lentilly.